

Avec le formulaire papier

Voter PAR CORRESPONDANCE ◆ cochez la case « Je vote par correspondance » case 1 et indiquez votre vote. Résolutions agréées : ◆ ne noircissez aucune case si vous voter « pour » à chaque résolution ; ◆ si vous désirez voter « contre » une résolution ou vous « abstenir », noircissez la case correspondante au numéro de la résolution concernée. Résolutions non-agréées : ◆ si vous désirez voter « pour », « contre » une résolution ou vous « abstenir », noircissez la case correspondante au numéro de la résolution concernée. Amendements ou résolutions nouvelles : ◆ si vous désirez voter en donnant pouvoir au Président, ou pouvoir à une personne dénommée, ou vous abstenir, noircissez la case correspondante ; ◆ ne noircissez aucune case si vous désirez voter « contre » à chaque amendement ou résolution nouvelle ; ◆ datez et signez en bas du formulaire.	DONNER POUVOIR au Président ◆ cochez la case « Je donne pouvoir au Président » case 2 ; ◆ datez et signez en bas du formulaire ; ◆ ne noircissez aucune case ; ◆ vos votes seront « pour » les projets de résolution présentés ou agréés par le conseil d'administration, et « contre » tous les autres projets de résolution.	DONNER PROCURATION <u>à un autre actionnaire ou</u> <u>à toute autre personne physique</u> <u>ou morale de votre choix</u> ◆ cochez la case « Je donne pouvoir » case 3 ; ◆ précisez l'identité (nom, prénom, adresse) de la personne qui vous représentera ; ◆ datez et signez en bas du formulaire. Pour que le mandat soit pris en compte communiquez votre intention de vote (en renseignant le formulaire de vote par correspondance) au mandataire que vous avez choisi qui le transfèrera au centralisateur de l'assemblée générale.
--	--	--

Vos actions sont au **NOMINATIF**

Retournez le formulaire à Uptevia en utilisant l'enveloppe T fournie.

Pour être pris en compte, les formulaires de vote par correspondance devront être reçus par le Service Assemblées Générales de Uptevia, au plus tard le 12 mai 2023 à minuit (*heure de Paris*).

Vos actions sont au **PORTEUR**

Adressez le formulaire le plus rapidement possible à l'intermédiaire financier (banque, société de Bourse ou courtier en ligne) qui tient votre compte.

Votre intermédiaire financier se chargera d'envoyer le formulaire accompagné d'une attestation de participation constatant l'inscription de vos titres à :

Uptevia
Services CTO Assemblées Générales
Les Grands Moulins de Pantin 9, rue du Débarcadère
93761 Pantin Cedex

Le formulaire et l'attestation devront parvenir à Uptevia au plus tard le 12 mai 2023 à minuit (*heure de Paris*).

En aucun cas l'actionnaire ne peut retourner à la Société à la fois la formule de procuration et le formulaire de vote par correspondance.